

COMPTE-RENDU CONDENSE - CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 aout 2014

Programme d'électrification FACE 2014 : renforcement Poste BACCOU – choix du Maître d'œuvre

Le Syndicat Mixte d'Energies du Département de l'Hérault, sis au 1 Chemin de Plaisance BP28, 34120 PEZENAS, est retenu dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de renforcement du réseau basse tension sur le territoire de la commune estimés à 26 448,20 € HT.

Marché de service pour la confection / livraison de repas pour la restauration collective

La société Sud-Est Traiteur, sise Chemin des Mazes, 34920 LE CRES, est retenue pour la confection et la livraison des repas pour la restauration collective en liaison froide des structures suivantes :

- Ecole maternelle « Pauline Kergomard »,
- Micro-Crèche « Les petits filous »,
- Ecole primaire « St-Exupéry »
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)

extension du dispositif de vidéo-protection sur la commune – choix du Maître d'Oeuvre

Le cabinet d'étude Protecna, sis au 1 Square Bainville – 78150 LE CHESNAY, est retenu pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension du dispositif de vidéo-protection sur la commune, consistant à la mise en place de 15 caméras supplémentaires, pour un montant de 9 800,00 € HT soit 11 760,00 € TTC. Le dispositif actuel passe donc de 25 caméras à 40 caméras.

Aménagement des vestiaires de l'Enclos : choix du contrôleur technique

Le bureau d'étude de Contrôle Technique ZA Le Monestié, Espace les Mazeranes, 34760 BOUJAN SUR LIBRON est retenu pour la mission de C.T. pour les travaux d'aménagement des vestiaires de l'Enclos, à Cazouls-les-Béziers pour un montant de 1 800,00 € HT soit 2 160,00 € TTC incluant une mission de vérification de l'accessibilité.

Extension de l'Ecole Maternelle et création d'un accès supplémentaire : choix du Contrôleur Technique et du Coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé

Pour les travaux d'extension de l'école maternelle Pauline KERGOMARD, sise 7 Avenue du Péras, les entreprises suivantes sont retenues :

- le bureau de contrôle technique VERITAS, sis immeuble le Capricorne, Avenue du Forum, 11100 NARBONNE, chargé d'une mission de Contrôle Technique pour un montant de 2 200,00 € HT soit 2 640,00 € TTC.
- Le Bureau CSPS ELYFEC SPS, sis 4 rue de la Mégisserie – BP 220, 12100 MILLAU, chargé d'une mission CSPS, pour un montant de 900,00 € HT soit 1 080,00 € TTC

Hôtel de Ville : mise en place d'une rampe d'accès et d'un ascenseur : marché de travaux – choix des entreprises

Les entreprises suivantes ont été retenues dans le cadre de la mise en place d'un ascenseur et rampe d'accès :

- Gros œuvre : SARL MAUREL – Béziers
- Peinture : Entreprise SERIT – Béziers
- Electricité : Entreprise ELEC SERVICE – Maraussan
- Ascenseur : CFA division de NSA – Avignon
- Terrassement voirie : SARL MAUREL - Béziers

Le montant total des lots attribués est de 95 379,98 € HT soit 114 455,98 € TTC.

Rythmes scolaires : convention de partenariat avec l'association « Ca'Dense »

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, une convention est établie avec l'Ecole « Ca'Dense », de Cazouls-les-Béziers. Le projet consiste en l'intervention d'un animateur au niveau de l'Ecole Maternelle pour s'occuper d'une initiation à la musique, deux heures par semaine.

Sentiers d'interprétation du patrimoine naturel : conventions d'autorisation de passage

Création, promotion et entretien des sentiers présentant un caractère patrimonial naturel :

En accord avec la Commune de Cazouls-les-Béziers, la proposition du Parc Culturel du Biterrois sur le Plateau de Fontcaude a été jugée opportune.

Le circuit recommandé est déjà emprunté par les promeneurs, chasseurs, agriculteurs mais les voies empruntées ne sont pas seulement communales ou départementales. Certains chemins traversent des parcelles privées ; une convention d'autorisation de passage sera établie pour emprunter ces sentiers.

Création d'une convention constitutive du Groupement de Commandes entre la Communauté de Commune La Domitienne et la Commune de Cazouls-les-Béziers

VU la délibération du 20 avril 2011 du Conseil Communautaire de la communauté de communes « La Domitienne » approuvant la création d'un groupement de commandes permanent, SUITE aux élections municipales et dans le but d'améliorer le fonctionnement du groupement de commandes, un modèle de convention est présenté qui définit les nouvelles modalités de fonctionnement du groupement de commandes partiel à caractère permanent.

Budget communal 2014 : demande de subventions de fonctionnement exceptionnelles

Il est décidé le versement de subventions de fonctionnement exceptionnelles aux associations suivantes :

- Association BAC Athlétisme Cazoulin - organisation d'une course pédestre sur la commune le 21 septembre 2014 : 1 100 €
- Collège Jules Ferry – classes de SEGPA - participation à un séjour « réseau vert » pour quatre élèves de la commune : 88 €

P.A.E. La Margue : travaux sur le réseau BRL – création de convention de travaux

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre des travaux du Programme d'Aménagement d'Ensemble « La Margue », des travaux sont indispensables sur le Réseau d'Eau Brute appartenant à BRL :

- Des modifications des réseaux d'eau brute intersectés par les travaux d'aménagement du P.A.E. :
- Un retrait des conduites amiante ciment des réseaux d'eau brute intersectées par les travaux d'aménagement du PAE La Margue :

Le montant total des travaux prévisionnels est de 30 222,00 € HT soit 36 266,40 € TTC.